



## Place(s) aux enfants : début de la concertation et annonce du calendrier

### Lundi 7 mars à 11h30

#### ► Rue Anthoard

En présence de

► **Gilles Namur**,  
Adjoint à la Nature  
en ville, aux  
Espaces publics, à  
la Biodiversité, à  
la Fraîcheur et aux  
Mobilités

► **Christine Garnier**,  
Adjointe aux Ecoles

► **Sandra Krief**,  
Conseillère municipale  
déléguée à la Condition  
animale et élue  
référente à l'école  
Anthoard

**Nouveaux espaces piétonisés, végétalisés et accessibles à toutes et tous aux abords des écoles, les projets Place(s) aux enfants se poursuivent ! La seconde phase avec l'aménagement définitif des Place(s) aux enfants commence. L'occasion également de visiter les travaux de la première place qui sera finalisée devant l'école Anthoard.**

Grenoble Alpes Métropole assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements des espaces publics en lien étroit avec la Ville qui pilote les phases de concertation qui alimenteront les projets. Depuis juillet 2021, 13 places piétonisées ont été créées. Ces premiers aménagements ont permis de tester de nouveaux usages (mobilier d'assises, de détente, marquages ludiques, végétalisation).

Chaque Place(s) aux enfants a sa propre configuration, celle d'Anthoard est étroite et a été optimisée au regard des contraintes d'usages (passage des secours, des ayants-droits, présence de réseaux en sous-sol). Pour créer la Place aux enfants Anthoard, 100m<sup>2</sup> de surface ont été désimperméabilisées, 3 arbres plantés, une borne fontaine implantée ainsi que 3 arceaux vélos et près de 70m<sup>2</sup> de massifs végétalisés.



Travaux sur la Place aux enfants Anthoard  
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022

La seconde phase avec l'aménagement définitif des Place(s) aux enfants commencera **dès mardi 8 mars avec le début de la concertation. Une première phase de travaux aura lieu à l'été, et une seconde à la Toussaint.** Afin que les végétaux s'épanouissent correctement, les plantations auront lieu à l'automne-hiver. À terme, les 50 établissements scolaires publics de Grenoble auront leur Place(s) aux enfants.

Les réunions de concertation permettront d'enrichir les aménagements définitifs d'espaces publics. Chacun-e est invité-e à donner ses idées, lors des réunions de concertation ou par mail à [placeauxenfants@grenoble.fr](mailto:placeauxenfants@grenoble.fr).